

Tele2 investira 100 millions d'euros dans de nouveaux services

L'opérateur suédois se fait du souci pour ce qui est de sa rentabilité. Confronté à une concurrence grandissante des opérateurs historiques locaux, comme Teliasonera, Télé2 tient à développer ses filiales d'Europe du Sud et d'Europe centrale et orientale pour maintenir son développement.

Hakan Zadler, directeur financier de l'opérateur, a précisé que la majeure partie de ces investissements concerneraient le marché français. En effet, au mois d'avril dernier après des échanges vigoureux, Tele2 a signé un accord d'opérateur mobile virtuel (MVNO) avec Orange, filiale de l'opérateur historique français France Télécom (lire nos articles). Les opérateurs mobiles virtuels achètent des minutes de communication aux opérateurs mobiles possédant un réseau pour les revendre sous leur marque à leurs clients, à un prix inférieur à celui du marché de détail. Tele2 n'en est pas à son coup d'essai en matière de MVNO. Depuis 2000, le groupe a en effet lancé pas moins de 5 opérateurs virtuels en Europe. Son arrivée massive sur le marché des mobiles devrait accélérer la pénétration des mobiles en France et ouvrir le marché. De plus, cet accord MVNO vient compléter le partenariat déjà passé avec Neuf Télécom dans l'ADSL. Pour augmenter sa marge brute sur les services ADSL et être davantage compétitif face à la concurrence Tele2 France va donc faire évoluer ses offres ADSL, et prochainement proposer du 8 méga sur zone dégroupée en remplacement de l'offre actuelle (1024kb). Et ce, pour le même tarif de 14,85 euros TTC par mois et toujours la téléphonie illimitée pour 10 euros de plus. Si l'on en croit les récentes déclarations de Neuf Télécom concernant la mise à jour de son réseau pour accueillir l'ADSL2+, à terme il serait possible de voir l'opérateur suédois proposer ce service à sa clientèle.